

Département de l'Ardèche - République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de VERNOSC LES ANNONAY

Séance du 3 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 3 avril à 19h30, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick Olgne, Maire de la commune.

Présents : Olgne Patrick, Peyrache Agnès, Parat René, Caule Suzanne, Cohen Jean-Philippe, Moreau Catherine, Rouby Gérard, Bayon Marguerite, Schmelzle Jean-François, Mayot Vincent, Valancony Tiphaine, Plenet Jaouen,

Absents excusés : Barbe Monique pouvoir à Parat René, Richon Isabelle pouvoir à Bayon Maguy, Delattre Nicolas pouvoir à Rouby Gérard, Mantelin Julien, pouvoir à Olgne Patrick, Alègre Carlos, Lebailly Laurence, Boutoumit Amina, Besset Grégory, Auternaud Audrey, Boyer Anne, Martin Grégoire,

Le quorum étant atteint le conseil municipal peut délibérer

Secrétaire de séance : Mayot Vincent

Membres en exercice : 23 Présents : 12 Pouvoirs : 4 Votants : 16

D2023-024 – Examen et vote du Budget Primitif 2023 – Budget Annexe Zone d'Aménagement des Melzasses

Entendu la présentation par la première adjointe, adjointe déléguée aux finances,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Vote le budget primitif 2023 du budget annexe Zone d'Aménagement des Melzasses et arrête ainsi les comptes :

Fonctionnement		
Dépenses	Nouvelles Prévisions	243 659.44
	Total du Budget	243 659.44
Recettes	Nouvelles Prévisions	213 659.44
	Résultat reporté	30 000.00
	Total du Budget	243 659.44
Investissement		
Dépenses	Résultat reporté (déficit)	147 242.77
	Affectation du résultat 2022	-
	Nouvelles Prévisions	213.659.44
	Total du Budget	360 902.21
Recettes	Affectation du résultat 2022	-
	Nouvelles Prévisions	360 902.21
	Total du Budget	360 902.21

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,